

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE:

Conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal, un avis est donné à l'effet qu'une modification est apportée au calendrier des séances ordinaires du **comité administratif** de la MRC de Joliette, adopté lors de la séance ordinaire du comité administratif du 13 novembre 2018, par la résolution numéro CA101-11-2018.

**La séance ordinaire du jeudi 14 novembre 2019 à 9 h est
reportée au lundi 11 novembre à 8 h 30**

**Cette séance aura lieu à la salle des comités de la MRC de Joliette,
située au 632, rue De Lanaudière, à Joliette.**

**DONNÉ À JOLIETTE, CE 7^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE
DIX-NEUF.**



Marie-Josée Casaubon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Josée Casaubon, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 7 novembre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7 novembre 2019.



Signature